

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_173 : AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG DE ROUFFIAC –
ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT

L'an deux mille dix huit, le neuf octobre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 9 octobre 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Sarah LAURENS

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Philippe GRANIER, Yves CHAPRON, Agnès BRU, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Louis BARRET

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, messieurs Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Laurence PUJOL), Geneviève PEREZ (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Louis BARRET), Bruno CRUSEL (pouvoir à Eric GUILLAUMIN), Marie-Louise AT (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES)

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 9 OCTOBRE 2018

N° DEL2018_173 : AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG DE ROUFFIAC – ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et programmation des travaux

Madame Delphine DESHAIES-GALINIE, rapporteur,

Par délibération N° 2017-125 du 29 juin 2017 vous avez approuvé le plan de financement prévisionnel de l'aménagement du centre bourg de Rouffiac.

Cette opération, initialement inscrite dans la programmation 2017 du contrat de ruralité du Grand Albigeois, a vu les études pré-opérationnelles se poursuivre sur l'ensemble de l'année 2017 repoussant le début des opérations à 2018.

Un nouveau calendrier d'opération a été envoyé au préfet du Département pour inscrire cette opération au titre de l'année 2018.

L'opération d'aménagement de la traverse a été retenue à la programmation 2018 du contrat de ruralité de l'agglomération de l'Albigeois au titre de l'axe 2 « revitalisation des bourgs-centre » à hauteur de 57 000 euros. Il convient de modifier le plan de financement en conséquence.

Le nouveau plan de financement est le suivant :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Travaux	162 670	Etat (DSIL)	57 000
		Département	12 977
		Agglomération	92 693
TOTAL	162 670	TOTAL	162 670

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 25 septembre 2018,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'actualisation du plan de financement suivant :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Travaux	162 670	Etat (DSIL)	57 000
		Département	12 977
		Agglomération	92 693
TOTAL	162 670	TOTAL	162 670

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement prévisionnel auprès de l'Etat et du Département,

AUTORISE madame la présidente ou son représentant, à engager les démarches nécessaires à accomplir toutes les formalités,

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

DIT QUE, dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 9 octobre 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL